

Procès-verbal de la 27^{ème} assemblée du 25 novembre 2022

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat André, Commune Les Genevez (repr. p/Christophe Oberli), Commune Saignelégier (repr. p/ Kornmaier Monika), Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Humair Patricia & Philippe, Gogniat Monique, Mauron Dominique (+ repr. La Commune de Lajoux), Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Laure & Cédric, Negri Thierry (+repr. Ski-Club Les Agaces), Oberli Daniel jr, Pala Renato, Pellaton Olivier, Rebetez Alain, Rebetez Albert, Rebetez Anne, Rebetez Clément, Rebetez Jean-Marc, Rebetez Philippe, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Ski-Club Petit-Val (p/son prés. Keller Daniel), Voirol Catherine & Christophe

Invité-e-s :

Aouine Sarah, Humair Maud, Negri Yannick, Fiduciaire GNG Révision Sàrl représentée par M. Olivier Godat,

Excusé-e-s :

Aebi-Linder Fiorella, Aouine Karim, Bourquin Catherine, Brahier Agnès, Commune Le Noirmont, Ecole des Genevez, Editions D+P SA, Etabl. Roger Bovay SA, Donzé-Chaignat Nathalie, FC La Courtine, Fehlmann Willy, Humair Ginette, Humair Laurent, Juillerat Marcelin, La Mobilière ass., Lovis Francis & Miserez Lovis Laure, Lovis SA, Miserez Mariette, Pala Aurélie, Pala Noémie, Pala Martine, R. Boillat Sàrl, Rossé Pierre-Alain (+démission), Sté de gymnastique des Genevez, Voirol Gaetan

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h35 afin d'ouvrir l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (32 personnes) en les remerciant d'être là. Elle remercie Maud et Patricia pour la préparation de la salle ainsi que Philippe pour le feu.

2. Nomination de deux scrutateurs-trices

André Berberat & Nelly Rossinelli sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur (Catherine Voirol).

4. Présentation et approbation des comptes 21-22, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire GNG Révision Sàrl pour la présentation des comptes, des annexes ainsi que du rapport de l'organe de révision.

Le compte de résultat se présente comme suit au 31.08.2022 :

Chiffre d'affaires brut : CHF 24'047.65 (saison précédente : CHF 38'213.24) ; les recettes des remontées CHF 23'250.60 (CHF 35'586.14) ; du babylift CHF 797.05 (CHF 2'627.10)

Les charges de personnel se montent à : CHF 5'249.30 (CHF 7'594.00)

Entretien et utilisation de la dameuse : CHF 8'411.60 (CHF 5'845.70). Ces charges sont réparties entre l'AJSF et le téléski.

Assurances, taxes, autorisations et patentes : CHF 3'782.25 (CHF 3'656.70)

Les frais d'énergie et élimination des déchets sont plus élevés que l'année dernière (COVID) CHF 3'053.70 (CHF 529.25)

Frais d'administration et d'informatique CHF 7'718.20 (CHF 4'484.99). Cette différence s'explique par une grande facture du Registre Foncier de plus de CHF 2'000.00.

Les amortissements s'élèvent à CHF 1'516.20 (CHF 1'691.80) pour le bâtiment de la buvette et dameuse, ainsi que pour le babylift.

Les recettes concernant la location de la buvette s'élèvent à CHF 4'472.50 (CHF 2'194.00) et celles de l'espace publicitaire sont pareils à l'an passé avec CHF 8'200.00

Résultat des activités hors exploitation CHF 17'766.65 (CHF 13'687.30)

La « Mesure de soutien Covid-19 » du canton du Jura (CHF 2'925.00) a dû être remboursé.

Les actifs et les liquidités se monte à CHF 203'028.53 (CHF 203'254.74) ; les actifs immobilisés, soit le bâtiment de la buvette s'élève à CHF 14'369.00 (CHF 15'619.00) le bâtiment de la dameuse à CHF 9'510.00 (CHF 9'510.00) et le babylift à CHF 1.00 (CHF 1.00), la dameuse à CHF 1'065.00 (CHF 1'331.20).

Les passifs transitoires se montent à CHF 7'205.00 (CHF 2'370.00) ; pas de provisions constituées cette année.

L'hypothèque s'élève à CHF 29'400.00 (CHF 29'800.00) et le capital social s'élève toujours à CHF 63'100.00.

Le bénéfice de l'exercice 2021/22 s'élève à CHF 2'277.21 (CHF 2'015.83)

M. Godat rappelle que les comptes ont été établis par Sabine et qu'il n'est que le porte-parole. Il la félicite pour son excellent travail.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour la tenue de la comptabilité ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2021/22

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2021/22.

La saison a commencé précocement le 11 décembre déjà et ce jusqu'au 22 décembre. Cette mise en route sur les chapeaux de roue a été éprouvante pour toute l'équipe, car, suite au COVID, il n'a pas été simple de trouver assez de bénévoles. Avec la pandémie, les habitudes de la population ont changé. Remobiliser les gens pour les saisons à venir sera probablement le défi majeur à relever. Comme Laure le souligne, SANS BÉNÉVOLES ... PLUS DE TÉLÉSKI AUX GENEVEZ !

La Présidente nous indique qu'au total, le téléski a ouvert durant 12 jours complets ainsi que 3 demi-journées. Elle passe en revue la situation financière, les locations de la buvette, le panneau publicitaire et relate d'autres faits comme l'association « Tout schuss » dont le principe est que chaque écolier du cercle scolaire primaire de La Courtine puisse, s'il le désire, bénéficier d'un abonnement de saison gratuit au téléski. L'association paie en fin de saison les abonnements retirés au prix de CHF 95.00 (au lieu de CHF 100.00) ; elle est soutenue par des entreprises et des habitants de la région.

Laure remercie diverses personnes ainsi que la commune pour leur engagement envers la coopérative et donne encore quelques précisions par rapport à l'équipe du comité. Elle remercie encore chaleureusement Maud et Dominique pour le travail accompli au sein de l'équipe.

À titre personnel, cette 27^{ème} assemblée est toute particulière pour Laure, puisqu'il s'agit de sa dernière en tant que Présidente. C'est avec énormément d'émotion qu'elle nous parle des 14 années passées au sein du comité et est très heureuse et fière d'avoir pu participer à cette aventure et d'avoir pu contribuer « aussi modestement » soit-il, à la vie de ce téléski. Laure souhaite bon vent à toute l'équipe, elle gardera un merveilleux souvenir de ce chapitre et nous soutiendra en tant que bénévole à l'avenir !

Le rapport complet en 6 points est à retrouver dans son intégralité en annexe !

6. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire GNG Révision Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

7. Démissions / nominations au sein du comité

Maud va malheureusement déjà quitter le comité après 2-3 années passées avec nous. Elle nous a apporté son dynamisme, son sourire et sa bonne humeur. Laure la remercie pour son engagement et lui remet un présent.

Le comité s'est approché de Patricia Humair pour remplacer Maud pour la responsabilité de la buvette, et elle nous a donné son accord. L'assemblée accepte et la félicite par des applaudissements.

Dominique Mauron, après 26 années passées au sein du comité a également remis sa démission. C'est avec regret que le comité l'a acceptée. Laure le remercie chaleureusement pour tout le travail accompli, son engagement sans faille et lui remet un cadeau en guise de remerciements.

Dom prend la parole et explique qu'il a tout d'abord été membre du comité du ski club Les Agaces, puis, par passion pour le ski, il s'est engagé dans un petit groupe pour l'étude de la reprise du téléski à la famille Gigandet et a contribué à la création de la coopérative. Il est devenu membre du comité de la société. Par amitié, passion, il s'est engagé sans relâche pour faire de notre téléski ce qu'il est aujourd'hui. Il promet de rester bénévole pour la société et souhaite bon vent à la coopérative.

Dans un premier temps, Dominique ne sera pas remplacé au sein du comité, mais on peut compter sur plusieurs bénévoles pour soutenir le comité dans ce qui touche à l'électricité.

Laure rappelle qu'après 14 ans de présidence, elle quitte également l'équipe mais tient à préciser qu'elle sera aussi toujours là pour donner des coups de mains. C'est avec regrets que l'équipe remercie Laure pour tout ce qu'elle a apporté au sein du groupe et se réjouit de la garder en tant que bénévole pour la société.

Concernant la présidence, les membres du comité présente Anne Rebetez à l'assemblée pour remplacer Laure, qui est également félicitée par des applaudissements.

Anne remercie l'Assemblée et dit qu'elle espère être à la hauteur de la tâche afin de faire perdurer la coopérative et continuer à faire rayonner notre région loin à la ronde.

8. Communications

Laure nous informe des principales activités planifiées pour 2023 :

- **Samedi 28 janvier 2023** : soirée raclette avec descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **31 juillet 2023** : soirée du 1^{er} août et des bénévoles
- **Date fixe pour l'assemblée générale soit, le 24 novembre 2023**

La présidente annonce que les installations sont prêtes pour la nouvelle saison ainsi que le marquage des pistes de ski de fond et de raquettes.

Laure rappelle que le prêt COVID du canton a dû être remboursé.

ATTENTION !!! Les bénévoles : sans eux, plus de téléski ! Laure rappelle à l'assemblée qu'elle compte sur tout le monde pour faire de la pub autour de vous afin d'avoir plus de bénévoles.

Laure informe que nous cherchons toujours la perle rare afin de gérer les réservations de la buvette et que si quelqu'un est intéressé ou connaît quelqu'un qui pourrait l'être, il suffit de s'approcher du comité. Nous l'accueillerons avec grand plaisir.

9. Divers et imprévus

Personne n'ayant de divers et imprévus, Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée à 20h15 pour ouvrir directement la sixième assemblée de l'Association de soutien au Téléski.

Les Genevez, le 25 novembre 2022 :

.....
Laure Negri, présidente

.....
Catherine Voirol, secrétaire